

Vote du budget de la Ville de Troyes 2023

Budget de la Ville de Troyes 2023

Faire le choix de l'avenir en protégeant les Troyens

CONTEXTE

Cet exercice budgétaire intervient dans un **contexte difficile**, lié à des choix nationaux et à une situation internationale inédite. Au total, la Ville de Troyes subit une hausse de **près de 7MEUR de hausses de charges pour 2023**, répartis de la façon suivante :

- o 3,3 MEUR liés à la seule hausse du prix du gaz
- o 1,9 MEUR liés aux effets de l'inflation sur les dépenses de fonctionnement
- o 1 MEUR lié à la hausse du point d'indice de la fonction publique décidée sans aucune concertation des collectivités ni compensation de l'État
- o 600 000 EUR liés à la hausse des taux d'intérêts

Ce contexte est d'autant plus délicat que cela fait déjà **plus de 10 ans que l'Etat a engagé un processus de recentralisation massive** allant à l'encontre de l'article 72 de la Constitution sur la libre administration des collectivités territoriales, à travers :

- La réduction de leurs ressources propres
- La nationalisation d'impôts locaux et leur compensation partielle
- Le transfert de nouvelles compétences et de nouvelles charges

Ce contexte a inévitablement entraîné la **perte d'autonomie fiscale et financière des collectivités territoriales**.

Troyes est aujourd'hui **l'une des seules villes du Grand Est à afficher une démographie vigoureuse**, à réussir à attirer une **nouvelle population**, de nouveaux investisseurs et promoteurs immobiliers, de nouvelles enseignes commerciales et des acteurs économiques de renommée internationale.

Cette dynamique engagée depuis plus de 25 ans doit être poursuivie aujourd'hui pour continuer à faire en sorte que **Troyes soit une ville qui rayonne, une ville où vivre, où s'épanouir, une ville de réussite, où faire grandir ses projets de vie**. Ce sont les choix d'une politique de

développement par l'attractivité, l'hospitalité et le cadre de vie, en continuant à :

- Développer les projets en investissant
- Garantir des services publics de qualité
- Soutenir la dynamique du territoire

UN BUDGET 2023 EQUILIBRÉ QUI PORTE DES CHOIX D'AVENIR

Pour faire face à ce contexte difficile, la **Ville de Troyes a fait le choix d'optimiser ses dépenses de fonctionnement tout en maintenant des services publics locaux de qualité et d'optimiser ses recettes en préservant l'usager troyen**. Au total, ce sont près de **4MEUR d'économies** qui ont été faites et qui permettent de réduire le besoin de financement de 7MEUR à 3MEUR.

Compte tenu du contexte actuel, et malgré ces efforts de gestion, la Ville de Troyes, pour maintenir l'ambition portée à travers le projet « Troyes 2030 », fait le choix d'augmenter pour la première fois depuis 1999 le taux de fiscalité sur le foncier bâti de 4,2 points pour ce budget 2023.

Enfin, en s'appuyant sur des ratios financiers de départ sains, reflète d'une gestion rigoureuse, la collectivité peut déployer des projets d'investissement, maintenir des services de qualité, tout en dégagant une épargne nette de 3 000 000 EUR.

Le budget primitif 2023 permet ainsi à la Ville de Troyes de faire le **choix de l'avenir**, en maintenant le cap tracé par *Troyes 2030*. L'ambition demeure inchangée et le programme d'investissements proposé permettra de réaliser de nombreux projets structurants qui renforceront la qualité de vie à Troyes et l'attractivité du territoire. **Au total en 2023, ce sont plus de 40 millions d'euros d'investissements pour le territoire.**

Ce budget primitif répond ainsi aux objectifs définis dans la stratégie *Troyes 2030* autour des trois piliers :

s **Y venir : Troyes, ville qui rayonne**

- o Une ville attractive qui répond à mes besoins avant de m'y installer et qui m'accueille
- o Une ville attractive, celle qui valorise son patrimoine et le met en scène

o Une ville attractive et qui rayonne, celle que l'on connaît et reconnaît, qui fait référence et qui excelle

s Y vivre : Troyes, ville à vivre, où s'épanouir

o Une ville qui offre un cadre de vie sain, une ville apaisée et propre

o Une ville à vivre, qui m'implique

o Une ville à vivre, qui répond à mes besoins quotidiens de sport, de culture, de mobilité, de nature et de mieux consommer

s Y réussir : Troyes, ville où faire grandir ses projets de vie

o Une ville où faire grandir ma famille (petite enfance et enfance)

o Une ville dont l'action solidaire s'adresse à tous

o Une ville qui offre des débouchés pour tous, qui aide chacun à se réaliser

o Une ville où faire grandir ma famille par l'enseignement culturel

o Une ville qui anticipe mes besoins

ET DES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX POUR POURSUIVRE LA DYNAMIQUE ENGAGÉE

1. Éducation, Enfance et Jeunesse : un investissement de 3 076 780 EUR

Cette enveloppe est notamment dédiée :

- À la restauration scolaire, par la modernisation de plusieurs restaurants, notamment celui de l'école Cousteau (création d'un nouveau bâtiment)
- À la poursuite de la sécurisation des écoles, avec les rénovations et occultations des clôtures
- Au projet de construction de l'école internationale Jules-Guesde.

2. Culture, labels, animations et conservation du patrimoine historique, protocole, mémoire, affaires militaires et défense : un investissement de 3 182 720 EUR

Cette enveloppe est notamment consacrée :

- Au projet de création d'une réserve unique pour les collections, se substituant à toutes celles existantes au sein des musées troyens et dans l'agglomération
- À la poursuite des restaurations et entretiens des monuments historiques (églises Saint-Nizier, Saint-Jean, Sainte-Madeleine)
- À la démarche de coopération internationale dans le cadre du projet de labellisation « patrimoine européen » (auprès de l'Union Européenne) autour de Rachi.

3. Solidarités, innovation sociale et emploi : un fonctionnement de 4 700 540 EUR

Cette enveloppe est notamment destinée :

- À l'action sociale, la contribution pour le CMAS est revue à la hausse pour préserver le soutien apporté aux habitants.
- À l'animation des espaces intergénérationnels

4. Urbanisme, secteur sauvegardé, logement et rénovation urbaine : un investissement de 6 184 500 EUR

Cette enveloppe est notamment dédiée :

- À la poursuite des chantiers de réhabilitation d'immeubles anciens à pan de bois (Urbain IV-Clémenceau, Monnaie-Jaillant Deschainets...)
- À la poursuite de grandes opérations d'urbanisme (Ecoquartier Tauxelles-Chomedey, transformation de l'ancien site logistique Logtex...)
- À l'opération de rénovation urbaine du quartier Jules-Guesde, soutenue par l'ANRU, qui entre en phase opérationnelle.

5. Transition écologique, espaces paysagers, propreté, cadre de vie et protection animale : un investissement de 847 840 EUR

Cette enveloppe est notamment consacrée :

- Aux travaux de modernisation et d'amélioration des équipements dans les bâtiments communaux (Espace Argence, Maison de quartier des Marots, école élémentaire Ferry...)
- À la poursuite des aménagements en faveur de la préservation de la biodiversité du Parc des Moulins et de l'accueil du public (tour à hirondelles, plateforme autour de la mare...)
- À la végétalisation des espaces de cours, dans le cadre des réflexions autour des îlots de

fraicheurs.

6. Sécurité, tranquillité publique, prévention de la délinquance, commande publique : un investissement de 2 121 000 EUR

Cette enveloppe est notamment destinée :

- À l'achèvement de la 10e tranche de déploiement des caméras de vidéo-protection, portant ainsi le nombre d'équipement à 433 sur l'ensemble des quartiers troyens
- À la réhabilitation de l'hôtel des Bas-Trévois en hôtel des Sécurités, regroupant les services de la Ville et de TCM liés à la politique de tranquillité publique : police municipale, CSU, Centre de régulation du trafic urbain.

7. Gestion du patrimoine bâti, démographie et élections : un investissement de 4 030 196 EUR

Cette enveloppe est notamment dédiée :

- À la poursuite de la politique de mise en accessibilité et en conformité d'établissements recevant du public (rénovation énergétique, Ad'AP)
- Aux interventions sur le clos et le couvert sur les bâtiments communaux de factures et dates de construction très différentes
- Aux travaux de reprise de concessions échues ou en état d'abandon, et à la clôture de la rénovation des allées et la plantation d'arbres, au sein du cimetière municipal

8. Sports : un investissement de 11 293 953 EUR

Cette enveloppe est notamment consacrée :

- Au sein du complexe Henri-Terré, aux opérations liées à l'accueil et à l'organisation en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024 (complexe gymnique, halle dédiée aux sports de glisse...)
- Au projet de création d'une tribune centrale au stade Gaston Arboin
- Au soutien au secteur associatif, parallèlement au maintien des subventions de fonctionnement, pour la réalisation de projets d'investissement initiés par les clubs sportifs et nécessaires à la poursuite de leurs activités associatives.

9. Vie des quartiers, vie citoyenne, contrat de ville et Réserve Communale de Sécurité Civile : un fonctionnement de 1 175 240 EUR et un investissement de 25 001 EUR

Ces enveloppes sont notamment destinées :

- Au fonctionnement des maisons de quartier (animations, personnels permanents...)
- À la refonte de la signalétique de l'ensemble des établissements de proximité

10. Circulation, voirie et liaisons douces : un investissement de 2 574 520 EUR

Cette enveloppe est notamment dédiée :

- Aux travaux de voirie (rue de la Becquerie, rue de la Marne, rue de la Haute-Charme...)
- Aux opérations de signalisation et de circulation (remplacement des éclairages de mise en valeur des façades et des fontaines par de la source LED, travaux d'étanchéité sur la fontaine du rond-point West et Wood...)

11. Stationnement et requalification des espaces publics : un investissement de 4 682 000 EUR

Cette enveloppe est notamment consacrée :

- À la reconstruction des rues Bégand et Courtalon, à la requalification de la place Langevin, des berges de Seine et du secteur De Gaulle (études préalables et travaux de voirie)
- À la modernisation des installations techniques du bassin de la Préfecture
- Aux travaux sur ouvrages d'art (pont Simart, pont de Servigny)

Dans ce budget 2023, la Ville de Troyes a fait le choix de conserver son autonomie fiscale, son autonomie financière. Notre autonomie financière, c'est la liberté de choix et donc la capacité à investir dans l'avenir du territoire. Le projet « Troyes 2030 » est notre ambition commune. Nous voulons nous donner les moyens de continuer à développer notre territoire parce que nous connaissons ses atouts et que nous en sommes fiers. Investir dans l'avenir est notre priorité.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr